

Plan de mobilité internationale sortante

Direction des Relations Internationales CA – 25 septembre 2018



Un premier plan a été imaginé dès 2017 entre la VP-RI et le VP-Formation, à la demande des composantes, afin de soutenir plus spécifiquement la mobilité vers les DPI (Diplômes en Partenariat International). Ce projet est vite apparu insuffisamment ambitieux et faiblement articulé à la stratégie RI. Il a été par conséquent entièrement repensé

- Nécessité de mettre en place un plan ambitieux
- L'impact politique et opérationnel d'un plan de mobilité sortante à l'échelle d'AMU doit être visible d'où une proposition de retenir un budget de 1 million d'Euros ce qui est plus ou moins le budget annuel alloué à AMU pour le programme Erasmus+.
- Articulation avec la stratégie internationale d'AMU

 Mobilité sortante orientée vers les cibles stratégiques d'AMU et maintien de l'attention portée à la question des DPI qui avait motivé une première ébauche de ce projet.

Périmètre

La mobilité sortante des étudiants qui est visée dans ce plan n'est pas conçue de manière exclusive et isolée, mais en articulation étroite avec la mobilité sortante des enseignants-chercheurs (DPI) et des personnels qui doit nécessairement l'accompagner dans le cadre d'une stratégie forte, globale et cohérente.



Les enjeux

Atouts et freins à la mobilité

- Les atouts : le renforcement des compétences : adaptabilité, ouverture d'esprit et interculturalité, compétences linguistiques ; l'employabilité et l'amélioration des carrières (progression, rémunération)
- Les freins : le financement, le niveau de langue, l'absence d'obligation de mobilité pour valider le diplôme
 - En conjuguant « plan de mobilité » et « plan langues », AMU s'attaque aux principaux freins de la mobilité

Indicateurs, sources de financement, tendances

- La France est proche de la moyenne européenne avec un taux de mobilité de 5%, contre 7% pour l'Allemagne et l'Italie, et 10% pour l'Espagne, pays qui constituent nos partenaires privilégiés en Europe.
- Trois principaux types de financeurs apparaissent dans les dispositifs de bourse sortante en France : l'UE (Erasmus+), l'Etat (AMI), les Régions, avec des disparités fortes entre régions (faible niveau pour PACA par rapport à Rhône Alpes par exemple) ; A cela s'ajoute une myriade d'autres dispositifs de faibles ampleurs (plus de 700 bourses signalées dans le catalogue Campus France)
 - ▶ D'où l'importance d'une politique d'établissement, comme le font de nombreuses universités françaises et étrangères = marqueur politique



4

Etat des lieux AMU

Principales bourses attribuées à AMU	2018/2019 (€)	Montants unitaires
Erasmus+ Contrat Intra Européen	1 200 000	150 à 350 € / mois
Erasmus+ Mobilité Internationale de Crédit	150 000	Moyenne de 700 € / mois
Les Bourses d'Aide à la Mobilité du MESRI (boursiers)	1 100 000	400 € / mois
Les bourses AMU / AMIDEX	60 000	1 000 € / mois
Les bourses Région PACA / PRAME	200 000	Forfait 1 000 € à 1500 €

- Ces différents types de bourse représentent un montant moyen annuel d'environ 2,5 millions d'euros au cours des 5 dernières années, pour environ 1 200 mobilités financées connues ce qui est peu à l'échelle d'AMU
- Le taux de mobilité sortante à AMU est d'environ 6 % et variable d'une composante à l'autre (TOP 5 : IAE, ALLSH, FEG, IUT, POLYTECH)



Propositions : financement de la mobilité vers les cibles stratégiques

Conformément à la stratégie internationale d'AMU, il est proposé de financer des bourses vers :

- La trentaine de cibles hors Europe dont 1/3 concerne la rive sud et Est de la Méditerranée
- La dizaine de cibles Europe : les partenaires du Campus Transnational, les partenaires du projet université européenne, les autres cibles en Europe





Pour chaque cible, il est proposé de retenir en moyenne :

- Pour les étudiants : 1 mobilité annuelle (10 mois) + 2 mobilités semestrielles (5 mois) + 1 mobilité de court séjour (2 semaines). A noter pour le hors Europe 1 seule mobilité semestrielle.
- Pour les enseignants : 1 mobilité de 10 jours
- Pour les personnels administratifs le dispositif financera 1 mobilité de 10 jours (maximum), non pas sur toutes les cibles, mais uniquement sur un tiers à la moitié des cibles.

Les partenaires du Campus Transnational Nord Méditerranéen et de l'Université Européenne bénéficieraient d'un volant plus important de mobilités, soit :

- Pour les étudiants : 3 mobilités annuelles (10 mois) + 6 mobilités semestrielles (5 mois) + 3 mobilités de court séjour (2 semaines)
- Pour les enseignants : 3 mobilités de 10 jours
- Pour les personnels administratifs : 2 mobilités de 10 jours (maximum)

AMU prendrait à sa charge le financement de bourses de mobilité estimées sur la base de standards européens incitatifs ou le cofinancement dans le cas de destinations Européennes.

Le modèle proposé est celui de la Mobilité Internationale de Crédits (MIC).



Montants unitaires des allocations retenues					
	Hors Europe	Europe	Campus Transnational		
Etudiants			Transnational		
	700	700	700		
Etude ou stage	700 euros / mois	700 euros / mois (dont 300 euros pris sur Erasmus+)	700 euros / mois (dont 300 euros pris sur Erasmus+)		
Court séjour	250 euros / semaine	250 euros / semaine	250 euros / semaine		
Trajet	900 euros	400 euros	400 euros		
Enseignants (DPI)					
Enseignement ou formation	180 euros / jour	180 euros / jour (dont 100 euros pris sur Erasmus+)	180 euros / jour (dont 100 euros pris sur Erasmus+)		
Trajet	900 euros	400 euros	400 euros		
Administratifs					
Formation	180 euros / jour	180 euros / jour (dont 100 euros pris sur Erasmus+)	180 euros / jour (dont 100 euros pris sur Erasmus+)		
Trajet	900 euros	400 euros	400 euros		



Synthèse

Mobilités vers les partenaires cibles : 252 mobilités annuelles pour 864 600 €				
Hors Europe	> 30 partenaires cible	e 150 mobilités / an	573 000 euros	
Europe	> 10 partenaires cible	e 102 mobilités / an	291 600 euros	

Renforcement des mobilités dans les cadre des DPI pour 135 400 €

Montant total du financement annuel: 1 000 000 €



Retroplanning prévisionnel

- Rédaction de l'appel à candidature : sept./oct. 2018
- Lancement de l'appel à candidature auprès des composantes et directions : nov. 2018
- Comité d'examen des candidatures : déc. 2018
- Premières mobilités au S2 2018/2019





Merci pour votre attention